



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : **22**

Nombre de Conseillers présents : 17

Nombre de votants : 18

L'an **deux mille vingt-deux, le 7 juillet à 20 h 00**, le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARS DE COUTAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean CHARRIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} juillet 2022.

Présents : Mrs Jean CHARRIER, Jean-Marc AUBRET, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, Mme Laëtitia PELTIER, Mr Bruno LAMBERT, Mr Philippe BEILLEVAIRE, Mme Laurence FERRET, Mr Philippe CLAVIER, Mmes Cécile GEORGETTE, Christine CELTON, Mr Nicolas ANGOT, Mmes Hélène GLEZ, Julie RIGOLLET, Mr Olivier ORDUREAU, Mme Kristel JOURDREN, Mme Emmanuelle MARILLAUD et Mr Quentin DESMOUCEAUX.

Excusés ayant donné pouvoir : Mr Michael DERANGEON a donné pouvoir à Mr Jean-Marc AUBRET,

Excusé : Mr Didier RICHARD

Absents : Mmes Marie FANIC et Coralie GIRAUDINEAU

Secrétaire de séance : Mme Laëtitia PELTIER

Objet : DEVIS DE REMISE EN ETAT DU MURET DU RECREDIT D 2022-07-03

Le muret du pont du Recredit a été endommagé par un tiers avec un engin de travaux publics. Une déclaration a été réalisée auprès des assurances. Une expertise a eu lieu sur place et les experts d'assurances ont reconnu la responsabilité du tiers.

La collectivité sera donc indemnisée à hauteur du devis présenté pour la remise en état.

Ce devis s'élève à 15 660 € HT (17 792 € TTC).

La commission finances, réunie le 30 juin, a émis un avis favorable.

Le conseil municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à intervenir à la signature de ce devis.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à intervenir à la signature du devis



Le Maire,

Jean CHARRIER